



COMPTE-RENDU COLLECTIF RÉGIONAL PSY

VINATIER - 28 JANVIER 2014

Restructurations, manque de personnel, manque de médecin psychiatre. Partout c'est le même **cercle vicieux qui est installé afin de permettre plus facilement des fermetures de service, des réorganisations de travail**. Le dénominateur commun est la mise à mal de la qualité du travail. Il n'y a pas de « petites économies » pour nos directions, l'AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS), le gouvernement. Un poste médical vacant, un lit fermé, des structures fusionnées ou externalisées, groupements de coopérations sanitaires, c'est du pain béni pour ces décideurs. C'est clairement la politique de l'entreprise : « produire plus à moindre coût ».

Il n'y a plus de projets médicaux, ce sont les projets économiques qui dictent les politiques de soins.

Et au milieu de tout ça le grand oublié du soin c'est le patient. A la logique de rentabilité à tout prix des directions, nous opposons une qualité des soins, un savoir « prendre soin » émanant des personnels du terrain.

Les perspectives pour 2014 ne seront pas meilleures qu'en 2013 si nous ne réagissons pas. De nombreux établissements psychiatriques ont résisté face à ces situations et leurs luttes ont payé : Tour, Caen, Cadillac, Guillaume Régnier sont des exemples. Mais aussi dans nos établissements la lutte existe et elle continue comme à Saint-Égrève pour s'opposer à cette politique de casse et obtenir des conditions de travail décentes... Nous ne sommes pas isolés, nous aimons notre métier quel qu'il soit et nous voulons le pratiquer fièrement en respectant son éthique et donc le patient dont nous avons la responsabilité.

En 2014 comme en 2013, dans tous nos établissements nous continuerons à développer un climat de lutte, nous continuerons à développer l'unité entre les corps de métier. Nous le savons bien, si les personnels non médicaux (ouvriers, administratifs, paramédicaux, sociaux,...) et médicaux s'unissent face à nos directions nous n'en sortirons que plus forts. **Oui, nous défendons l'idée qu'un hôpital où il fait bon travailler est un hôpital où il y a de bons soins.**

74

EPSM de La Roche-sur-Foron

Nous sommes confrontés à une crise d'encadrement sans précédent. Les nouveaux cadres ne viennent pas nécessairement du soin et encore moins de la psychiatrie ; ils se comportent plus comme des « managers » que comme des soignants. Les plannings sont modifiés sans avis du personnel (Congés Annuels, CF imposés, travail sur repos sans consultation préalable... Pose de récup par groupe de jour le week-end sans tenir compte de la difficulté de remplacement pour les nuits par exemple...)

Nous comptons sur le COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) du 18 février pour aborder ces problèmes (une note de service est sortie le 29 janvier pour rappeler les conditions de pose des CA) ainsi que la dégradation des conditions de soins pour les patients (lits sur occupés, installés dans des pièces destinées à autre chose, sans eau et sans fenêtre, privant ainsi les patients de lieux d'activités ou de détente). Les messages de détresse se multiplient dans le cahier CHSCT qui reste un outil investi par le personnel.

Quant aux collègues de Thonon, s'ils n'avaient eux-mêmes posé la question, nous ne serions pas informés de ce qui se passe. Il est important de savoir que nos locaux actuels ne permettent en aucun cas d'absorber la trentaine de lits ni le personnel nécessaire.

L'absence de transport en commun rendrait en plus la situation insupportable tant pour les patients et leur entourage que pour le personnel.

Ici comme ailleurs tous les prétextes sont bons pour réorganiser, fusionner et par conséquent, fermer des structures et supprimer des postes alors que le personnel manque déjà. Les agents sont malmenés par des dossiers passés en force par une direction qui n'a que peu de considération pour la parole du personnel et qui fait mine de ne pas voir que les soins vont en pâtir.

Pénurie de psychiatres : le CHU n'est plus attractif !

Suite à une réunion entre le personnel médical et non médical du pôle de psychiatrie, il s'est avéré que, en plus de la baisse de la démographie de psychiatre en France, la politique de notre établissement ne donne aucune envie aux médecins de rester sur le CHU :

- Plusieurs postes de Praticiens Hospitaliers (PH) sont vacants alors que les jeunes psychiatres doivent attendre plusieurs années pour se voir titularisés,
- Départs et mutations de psychiatres,
- Démission du pédopsychiatre de son siège au pôle de psychiatrie.

Pas de bras, pas de chocolat !

Dernièrement le secteur du Gier en a fait les frais suite au départ d'un psychiatre à mi-temps :

- Fermeture de 2 CMP,
- Fermeture de 2 CATTP,
- Perte de 10 places d'Hôpital de Jour.

Les patients du Pélussinois devront faire près d'une heure de route pour voir un psychiatre sur Saint-Chamond. La direction envisage même de les envoyer sur Vienne (secteur de l'Isère) ! Merci la continuité des soins... Malgré leur mobilisation, que nous tenons à saluer, les malades et les agents n'ont pas été entendus.

Les Urgences font salle comble !

Fermetures de structures externes, délaissement des soins externes assurés par le pavillon 52 (avec une baisse de 25% de l'effectif infirmier !!!)... Comme l'avait dénoncé la **cg**, tout ceci se répercute sur le suivi des patients à domicile.

Du coup, ces malades se retrouvent aux urgences qui se trouvent en difficulté. Pour désengorger les urgences somatiques l'idée serait d'ouvrir une salle aux urgences psy qui accueillerait jusqu'à 5 patients sur des brancards de 45 cm. Quel confort !



Alors oui il est difficile de soigner en psychiatrie sans le personnel adéquat et en nombre suffisant!

Plutôt que de mettre en place une politique de recrutement à la hauteur de notre activité et conséquente aux soins nécessaire la direction préfère fermer ou bien « cacher ».

Ceci est intolérable pour les patients et irrespectueux pour les soignants qui sont de plus en plus mal au travail. Nous réclamons immédiatement les moyens d'exercer nos professions dans des conditions NORMALES !

69

CHS de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

A ce jour bien des points pourraient être évoqués concernant la situation à Saint-Cyr. Cependant j'en retiens deux qui ont pour socle commun la qualité du travail en lien avec les conditions de travail.

1. L'engagement de Saint-Cyr dans la prise en compte et le traitement des Risques Psycho-Sociaux, avec le statut d'hôpital « pilote » en la matière a fait l'objet de mon premier compte rendu. Cette aventure date d'environ un an maintenant. C'est avec beaucoup de prudence que nous avons, à la **cggt**, choisi de suivre ce projet (supposé s'étaler sur 3 ans) en gardant un regard critique et attentif sur son déroulement. Pas question de laisser « brader » ni maltraiter ces aspects essentiels de l'implication des agents, quels qu'ils soient, dans leur activité professionnelle (qualité du travail et qualité des conditions de travail). Pour nous ce sont de toute évidence les professionnels qui sont les premiers concernés pour en parler et en débattre, ce sont eux les premiers intéressés. La preuve en a été faite puisqu'un questionnaire déployé courant novembre et supposé porter sur les conditions de travail et leurs effets en termes de RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) a enregistré plus de 540 participants sur 750 agents environ, ce qui est un taux record.

Hélas cette enquête bâclée, maladroite, inadéquate a suscité encore plus de déception et de colère que d'espoir.

« *L'enquête, il faut 40 minutes pour y répondre, 3 heures pour s'en remettre !* » a ironisé un agent. De toute évidence le groupe « étude » choisi unilatéralement par la direction pour réaliser ce travail a fait preuve d'une incompétence catastrophique. Nous avons choisi de dénoncer cet amateurisme et la direction a annulé le contrat passé avec le groupe étude.

Reste, pour traiter des RPS, une société également choisie par la direction, et là aussi nous surveillerons de près la qualité des prestations fournies. Pour le moment, en tout cas, le retard s'accumule sur le calendrier initial ! On devrait rentrer déjà dans une phase de mise en place de moyens de prévention des RPS et ces derniers ne sont pas encore identifiés de façon claire à l'hôpital. Rappelons que cette gabegie est financée par les deniers publics dont on nous répète qu'il est urgentissime de les économiser. (Environ 360.000 € sur 3 ans).

2. En ce qui concerne le CHSCT les visites dans les différentes unités de travail se poursuivent et on se rend compte qu'elles ont de plus en plus de mal à dépasser un état des lieux accablant, la direction ne proposant finalement pas grand-chose face à tout ce qui resurgit de problèmes matériels, organisationnels, humains. A nous de mettre en place une autre stratégie pour éviter l'enlèvement.

Dans tout ça y aurait-il une bonne nouvelle ? Des collègues rejoignent le syndicat, en petit nombre encore, mais l'alliance se construit sur la défense des conditions de travail et sur la qualité du travail, alors on s'y accroche, on continue à mettre en avant et à soutenir cette démarche, parce que c'est là aussi que l'on se construit en tant que citoyens, en tant qu'êtres humains, et ça, ça ne souffre pas de compromission.

69

CHS Le Vinatier

Toujours une situation gravissime avec un directeur qui semble de plus en plus isolé et dont les actions et les paroles peuvent être d'une violence extrême.

Buanderie : les personnels sont en train d'être reçus par la direction en vue d'un redéploiement et de la fermeture de ce service. Toujours une opposition à cette fermeture qui a été rappelée par les syndicats **cggt** et FO au dernier COMITE

TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE). Pour la **cgt** les services de proximité doivent être maintenu, c'est l'avenir, la modernité, il faut éviter le maximum de transports... faire des économies c'est favoriser des services de production à dimension humaine.

Vente des Terrasses : (bâtiment de soins occupé) le terrain est vendu à une clinique du privé lucratif. Une opposition des syndicats **cgt** et FO mais aussi du corps médical. La COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME) s'est opposée officiellement à cette vente (44 voix contre, 3 pour et 4 bulletins blanc). Nous demandons que la délibération du conseil de surveillance du 23 octobre soit annulée. Les délégués représentatifs du personnel n'ayant pu rentrer dans le conseil de surveillance. Ces bâtiments doivent rester au service public de santé.

Fermeture des 40 lits : pour ouvrir les nouveaux bâtiments (Hôpital 2012) cela accentue encore plus l'engorgement des urgences psychiatriques. Les personnels nous disent que l'accident grave n'est qu'une question de jours et que le pourcentage pour qu'un personnel commette une erreur professionnelle est en très forte augmentation, vu les conditions de travail qui s'aggravent de plus en plus. La sursaturation aux urgences depuis des semaines et des mois n'est pas admissible. C'est une détresse qui ne peut plus être prise en charge correctement. Des lits supplémentaires sont rajoutés sans cesse dans des conditions dramatiques (lits dans les couloirs, 3 lits par chambre, des patients qui dorment 5 nuits sur des brancards). C'est une atteinte aux droits fondamentaux des personnes. Nous demandons l'annulation de la fermeture des 40 lits. L'ARS est venue aux urgences le mercredi 22 janvier et notre directeur a été égal à lui-même, en se mettant sur un lit d'appoint il a indiqué : « *C'est quand même confortable* » ; heureusement il a été remis à sa place, gentiment mais fermement. Sur tous ces dossiers et « l'ambiance » sur notre établissement nous avons participé à une délégation au Ministère de la santé le 16 janvier 2014. Une écoute toute relative où nous avons quand même mis en avant la nécessité d'un moratoire à toutes les fermetures, restructurations, délocalisations qui aggravent aujourd'hui les conditions de prise en charge et l'abrogation de la loi HPST qui donne plus de pouvoir aux directeurs.

Mais encore : mise en place d'un badge pour tous les personnels du Vinatier : opposition des syndicats qui indiquent que si c'est obligatoire de justifier de son identité et de sa fonction pendant le travail alors il faut une carte professionnelle...

LA PERSPECTIVE : C'EST LA LUTTE !

Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises il faut que l'on arrive à faire converger les multiples actions qui ont lieu dans nos établissements, faire le lien entre les personnels des établissements psy, entre la **cgt** de ces établissements est notre but.

C'est indispensable pour pouvoir, à terme, agir ensemble sur des actions communes contre les restructurations, la fermeture des lits, le fort manque de moyens en extra hospitalier, qui fait des ravages. La logique budgétaire doit nous trouver en face d'elle car nous défendons la logique du soin et de l'accueil, la logique de la réponse aux besoins.

PROCHAINE RÉUNION

JEUDI 27 MARS 2014
de 9h à 16h30

EPSM DE LA ROCHE-SUR-FORON
EPSM de la Vallée de l'Arve
530, rue de la Patience
74805 LA ROCHE-SUR-FORON

N'oubliez pas les
14^{ème} RENCONTRES NATIONALES PSY
à Montreuil les 2 et 3 avril 2014

Il faut que nous soyons le plus d'établissements possible !